

EXAMEN
DE
L'ESSAI
SUR
LES PRÉJUGÉS.



Published by the Author, M. K. de la Harpe.

A LONDRES,
CHEZ NOURSE, LIBRAIRE.
MDCCLXX.

By David Henry Thoreau, second edition.

VII 175

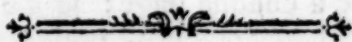
39 46, 32

DEC 16 1880

Gift of
John O. Sargent,
of New York.
(H. U. 1830.)



EXAMEN
DE L'ESSAI
SUR
LES PRÉJUGÉS.



Je viens de lire un livre intitulé *Essai sur les Préjugés*. En l'examinant, ma surprise a été extrême de trouver qu'il en étoit rempli lui-même. C'est un mélange de vérités & de faux raisonne-



mens, de critiques amères & de projets chimériques, débités par un philosophe enthousiaste & fanatique. Pour vous en rendre un compte exact, je me verrai obligé d'entrer en quelque détail: cependant, comme je n'ai point de temps à perdre, je me bornerai à quelques remarques sur les objets les plus importants.

Je m'attendois à trouver de la sagesse, & beaucoup de justesse de raisonnement, dans l'ouvrage d'un homme qui affiche le philosophe à chaque page: je me figurois de n'y trouver que lumière & qu'évidence; cela en est bien éloigné. L'Auteur se représente le monde à peu près tel que Platon avoit imaginé sa République, susceptible de la vertu, du bonheur, & de toutes les perfections. J'ose l'affirmer qu'il n'en est pas ainsi dans le monde que j'ha-



bite ; le bien & le mal s'y trouvent mêlés par-tout ; le physique & le moral se ressentent également des imperfections qui le caractérisent. Il affirme magistralement que la vérité est faite pour l'homme , & qu'il la lui faut dire en toutes les occasions. Ceci mérite d'être examiné. Je m'appuierai sur l'expérience & sur l'analogie, pour lui prouver que les vérités de spéculation, bien loin de paroître faites pour l'homme, se dérobent sans cesse à ses recherches les plus pénibles ; c'est un aveu humiliant pour l'amour-propre, que la force de la vérité m'arrache. La vérité est dans le fond d'un puits, d'où les philosophes s'efforcent de la retirer ; tous les savans se plaignent des travaux qu'il leur en coûte pour la découvrir. Si la vérité étoit faite pour l'homme, elle se



présenteroit naturellement à ses yeux; il la recevroit sans efforts, sans longues méditations, sans s'y méprendre; & son évidence, victorieuse de l'erreur, entraîneroit infailliblement la conviction après elle: on la distingueroit à des signes certains de l'erreur, qui souvent nous trompe en paroissant sous cette forme empruntée: il n'y auroit plus d'opinions; il n'y auroit que des certitudes. Mais l'expérience m'apprend tout le contraire: elle me montre qu'aucun homme n'est sans erreur; que les plus grandes folies que l'imagination en délire ait enfantées en tous les âges, sont sorties du cerveau des philosophes; que peu de systêmes de philosophie sont exempts de préjugés & de faux raisonnemens: elle me rappelle les Tourbillons que Descartes imagina, l'Apocalypse que



Neuton, le grand Neuton, commenta, l'Harmonie préétablie que Leibnitz, génie égal à celui de ces grands hommes, avoit inventée. Convaincu de la foiblesse de l'entendement humain, & frappé des erreurs de ces célèbres philosophes, je m'écrie: vanités des vanités, vanité de l'esprit philosophique.

L'expérience, en poussant ses recherches plus loin, me montre l'homme, en tous les siècles, dans l'esclavage perpétuel de l'erreur, le culte religieux des peuples fondé sur des fables absurdes, accompagné de rites bizarres, de fêtes ridicules, & de superstitions auxquelles ils attachoient la durée de leur Empire, & des préjugés qui règnent d'un bout du monde à l'autre. En recherchant la cause de ces erreurs, on trouve que l'homme



même en est le principe. Les préjugés sont la raison du peuple, & il a un penchant irrésistible pour le merveilleux : ajoutez à cela que la plus nombreuse partie du genre humain, ne pouvant vivre que par un travail journalier, croupit dans une ignorance invincible ; elle n'a le temps ni de penser ni de réfléchir. Comme son esprit n'est point rompu au raisonnement, & que son jugement n'est point exercé ; il lui est impossible d'examiner, selon les règles d'une saine Critique, les choses sur lesquelles elle veut s'éclaircir, ni de suivre une chaîne de raisonnemens par lesquels on pourroit la détromper de ses erreurs. De là vient son attachement pour le culte qu'une longue coutume a consacré, dont rien ne la peut détacher que la violence. Aussi fut-ce par la



force que les nouvelles opinions religieuses ruinèrent les anciennes ; les bourreaux convertirent les Payens ; & Charlemagne annonça le Christianisme aux Saxons , en soutenant sa doctrine par le fer & par le feu. Il faudroit donc que notre philosophe , pour éclairer les nations , leur prêchât le glaive en main : mais , comme la philosophie rend ses disciples doux & tolérans , je me flatte qu'il y pensera encore avant de s'armer de toute pièce , & de revêtir l'équipage d'un convertisseur guerrier. La seconde cause de la superstition qui se trouve dans le caractère des hommes , est ce penchant , cette forte inclination qu'ils ont pour tout ce qui leur paroît merveilleux. Tout le monde le sent , on ne peut s'empêcher de prêter attention aux choses surnaturelles qu'on



entend débiter. Il semble que le merveilleux élève l'ame; il semble qu'il ennoblit notre être, en ouvrant un champ immense qui étend la sphère de nos idées, & laisse une libre carrière à notre imagination, qui s'égare, avec complaisance, dans des régions inconnues. L'homme aime tout ce qui est grand, tout ce qui inspire de l'étonnement ou de l'admiration: une pompe majestueuse, une cérémonie imposante le frappe; un culte mystérieux redouble son attention. Si on lui annonce, avec cela, la présence invisible d'une Divinité, une superstition contagieuse s'empare de son esprit, s'y fortifie, & s'accroît jusqu'au point de le rendre fanatique. Ces effets singuliers sont des suites de l'empire que ses sens ont sur lui; car il est plus sensible que raisonna-



ble. Voilà donc la plupart des opinions humaines fondées sur des préjugés, des fables, des erreurs, & des impostures. Qu'en puis-je conclure autre chose, si ce n'est que l'homme est fait pour l'erreur, que tout l'univers est soumis à son empire, & que nous ne voyons guère plus clair que les taupes. Il faut donc que l'Auteur confesse, d'après l'expérience de tous les âges, que le monde étant inondé des préjugés de la Superstition, comme nous l'avons vu, la vérité n'est pas faite pour l'homme. Mais que deviendra son système? Je m'attends que notre philosophe m'arrêtera ici, pour m'avertir de ne pas confondre des vérités spéculatives avec celles de l'expérience. J'ai l'honneur de lui répondre qu'en fait d'opinions & de supersti-



tions, il est question de vérités spéculatives; & c'est de quoi il s'est agi. Les vérités d'expérience sont celles qui influent sur la vie civile; & je me persuade qu'un grand philosophe, comme notre auteur, ne s'imaginera pas d'éclairer les hommes, en leur apprenant qu'on se brûle dans le feu, qu'on se noie dans l'eau, qu'il faut prendre des alimens pour conserver la vie, que la Société ne peut subsister sans la vertu, & autres choses aussi communes que connues. Mais allons plus loin. L'Auteur dit au commencement de son ouvrage, que la vérité étant utile à tous les hommes, il faut la leur dire hardiment & sans réserve: & dans le huitième chapitre, si je ne me trompe, (car je cite de mémoire), il s'explique sur un ton différent, & il soutient que les mensonges officieux sont per-



mis & utiles. Qu'il daigne donc se décider lui-même de la vérité ou du mensonge qui doit l'emporter, afin que nous sachions à quoi nous en tenir. Si j'ose hasarder mon sentiment après celui d'un aussi grand philosophe, je serois d'avis qu'un homme raisonnable ne doit abuser de rien, pas même de la vérité; je ne manquerai pas d'exemples pour appuyer cette opinion. Supposons qu'une femme timide & craintive se trouvât en danger de la vie: si on lui venoit annoncer inconfidérément le péril où elle se trouve, son esprit, agité, ému, & bouleversé par la crainte de la mort, communiquant au sang un mouvement trop impétueux, en hâteroit peut-être le moment: au lieu de cela, si on lui faisoit entrevoir des espérances pour son rétablissement, la



tranquillité de son ame pourroit peut-être aider les remèdes à opérer son rétablissement. Que gagneroit-on à détromper un homme que les illusions rendent heureux? Il en arriveroit comme à ce médecin qui après avoir guéri un fou lui demandoit son salaire: le fou lui répondit qu'il ne lui donneroit rien; car pendant la perte de son bon-sens, il s'étoit cru en paradis; & l'ayant recouvré, il se trouvoit en enfer. Si, lorsque le Sénat apprit que Varron avoit perdu la bataille de Cannes, les Patriciens avoient crié dans le *Forum*, Romains, nous sommes vaincus, Annibal a totalement défait nos armées; ces paroles indiscretes auroient tellement augmenté la terreur du peuple qu'il auroit abandonné Rome, comme après la perte de la bataille d'Allia; &



c'en auroit été fait de la République. Le Sénat, plus sage, en dissimulant cette infortune, ranima le peuple à la défense de la Patrie, il recruta l'armée, il continua la guerre, & à sa fin les Romains triomphèrent des Carthaginois. Il paroît donc constant qu'il faut dire la vérité avec discrétion, jamais mal à propos, & choisir sur-tout le temps qui lui est le plus convenable.

Si je voulois relancer l'Auteur partout où je crois m'appercevoir de quelque inexactitude, je pourrois l'attaquer sur la définition qu'il nous donne du mot *paradoxe*. Il prétend que ce mot signifie toute opinion qui n'a pas été adoptée, mais qui peut être reçue; au lieu que l'idée ordinaire, attachée à ce mot, est celle d'une opinion contraire à quelque vérité d'expé-



rience. Je ne m'arrête point à cette bagatelle; mais je ne saurois m'empêcher d'avertir ceux qui prennent le nom de philosophes, que leurs définitions doivent être justes, & qu'ils ne doivent se servir des mots que dans leur acception ordinaire.

J'en viens à présent au but de l'Auteur; il ne le déguise point, il donne assez clairement à entendre qu'il en veut aux superstitions religieuses de son pays, qu'il se propose d'en abolir le culte, pour élever sur ses ruines la Religion naturelle, en admettant une morale dégagée de tout accessoire incohérent. Ses intentions paroissent pures: il ne veut point que le peuple soit trompé par des fables, que les imposteurs qui les débitent en tirent tout l'avantage, comme les charla-

tans



tans des drogues qu'ils vendent: il ne veut point que ces imposteurs gouvernent le vulgaire imbecille; qu'ils continuent à jouir du pouvoir, dont ils abusent contre le Prince & contre l'État. Il veut, en un mot, abolir le culte établi, deffiller les yeux de la multitude, & lui aider à secouer le joug de la Superstition. Ce projet est grand; reste à examiner s'il est praticable, & si l'Auteur s'y est bien pris pour réussir.

Cette entreprise paroîtra impraticable à ceux qui ont bien étudié le monde, & qui ont fouillé dans le cœur humain; tout s'y oppose, l'opiniâtreté avec laquelle les hommes sont attachés à leurs opinions habituelles, leur ignorance, leur incapacité de raisonner, leur goût pour le merveilleux, la puissance du Clergé,



& les moyens qu'il a pour se soutenir. Ainsi dans un pays peuplé de seize millions d'ames, comme on les compte en France, il faut dès le début renoncer à la conversion de quinze millions huit-cents-mille ames, que des obstacles insurmontables attachent à leurs opinions; reste donc à deux-cents-mille pour la philosophie. C'est beaucoup; & je n'entreprendrois jamais de donner le même tour de pensée à ce grand nombre, aussi différent par sa compréhension, son esprit, son jugement, sa manière d'envisager les choses, que par les traits qui distinguent les physionomies. Supposons encore que les deux-cents-mille prosélytes aient reçu les mêmes instructions; chacun n'en aura pas moins ses pensées originales, ses opinions séparées; & peut-être il ne s'en



trouvera pas deux dans cette multitude qui penseront de même. Je vais plus loin, & j'ose presque assurer que dans un état où tous les préjugés seroient détruits, il ne se passeroit pas trente années qu'on en verroit naître de nouveaux, & qu'enfin les erreurs s'étendroient avec rapidité, & l'inonderoient entièrement. Ce qui s'adresse à l'imagination des hommes l'emportera toujours sur ce qui parle à leur entendement. Enfin j'ai prouvé que de tout temps l'erreur a dominé dans le monde; & comme une chose aussi constante peut être envisagée comme une loi générale de la Nature, j'en conclus que ce qui a été toujours, sera toujours de même.

Il faut cependant que je rende justice à l'Auteur, quand-elle lui est due. Ce n'est point la force qu'il se propose d'em-



ployer pour faire des profélytes à la vérité; il infinue qu'il se borne à ôter aux Ecclésiastiques l'éducation de la jeunesse, dont ils sont en possession, pour en charger des philosophes; ce qui préservera & garantira la jeunesse contre ces préjugés religieux dont jusqu'à présent les écoles l'avoient infectée dès la naissance. Mais j'ose lui représenter que si même il avoit le pouvoir d'exécuter ce projet, son attente se trouveroit trompée, en lui citant un exemple de ce qui se passe en France, presque sous ses yeux. Les Calvinistes s'y trouvent dans la contrainte d'envoyer leurs enfans aux écoles catholiques: qu'il voie ces pères, comme à leur retour ils sermonnent leurs enfans, comme il leur font répéter le catéchisme de Calvin, & quelle horreur ils leur inspirent



pour le Papisme. Ce fait est non-seulement connu, mais il est de plus évident que sans la persévérance de ces chefs de famille, il y a long-temps qu'il n'y auroit plus de Huguenots en France. Un philosophe peut s'élever contre une telle oppression des Protestans, mais il n'en doit pas suivre l'exemple; car c'est une violence d'ôter aux pères la liberté d'élever les enfans selon leur volonté; c'est une violence d'envoyer ces enfans à l'école de la Religion naturelle, quand les pères veulent qu'ils soient catholiques comme eux. Un philosophe persécuteur seroit un monstre aux yeux du Sage; la modération, l'humanité, la justice, la tolérance, ces vertus doivent le caractériser. Il faut que ses principes soient invariables; que ses paroles, ses projets,



& ses actions y répondent en conséquence.

Passons à l'auteur son enthousiasme pour la vérité, & admirons l'adresse dont il se sert pour arriver à ses fins. Nous avons vu qu'il attaque un puissant adversaire, la Religion dominante, le Sacerdote qui la défend, & le peuple superstitieux rangé sous ses étendards. Mais, comme si ce n'en étoit pas assez pour son courage d'un ennemi aussi redoutable; pour illustrer son triomphe & rendre sa victoire plus éclatante, il en excite encore un autre; il fait une vigoureuse sortie sur le Gouvernement, il l'outrage avec autant de grossièreté que d'indécence; le mépris qu'il en témoigne révolte les lecteurs sensés. Peut-être que le Gouvernement neutre auroit été le spectateur paisible des



batailles qu'auroit livré ce héros de la vérité aux apôtres du mensonge ; mais lui-même il force le Gouvernement de prendre fait & cause avec l'Eglise pour s'opposer à l'ennemi commun. Si nous ne respectons pas ce grand philosophe, nous aurions pris ce trait pour une saillie de quelque écolier étourdi, qui lui mériterait une correction rigoureuse de ses maîtres.

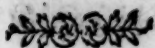
Mais ne peut-on faire du bien à sa patrie qu'en renversant, qu'en bouleversant tout l'ordre établi ? & n'y a-t-il pas des moyens plus doux qui doivent, par prédilection, être choisis, employés, & préférés aux autres, si on veut la servir utilement ? Notre philosophe me paroît tenir de ces médecins qui ne connoissent de remèdes que l'émétique, & de ces chirurgiens qui ne savent faire que des ampu-



tations. Un sage, qui auroit médité sur les maux que l'Église cause à sa patrie, feroit sans doute des efforts pour l'en délivrer; mais il agiroit avec circonspection. Au lieu de renverser un ancien édifice Gothique, il s'appliqueroit à lui ôter les défauts qui le défigurent, il décréditeroit ces fables absurdes qui servent de pâture à l'imbécillité publique; il s'élèveroit contre ces absolutions & ces indulgences qui ne sont que des encouragemens au crime, par la facilité que trouve le pénitent à les expier, & en même temps à calmer ses remords; il déclameroit contre toutes ces compensations que l'Église a introduites pour racheter les plus grands forfaits, contre ces pratiques extérieures qui remplacent des vertus réelles par des momeries puériles; il crieroit contre ces



réceptacles de fainéans qui subsistent aux dépens de la partie laborieuse de la nation, contre cette multitude de Zénobites qui étouffant l'instinct de la nature contribuent, autant qu'il est en eux, au dépérissement de l'espèce humaine: il encourageroit le Souverain à borner & restreindre ce pouvoir énorme dont le clergé fait un usage coupable envers son peuple & envers lui, à lui ôter toute influence dans le gouvernement, & à le soumettre aux mêmes tribunaux qui jugent les laïques. Par ce moyen la Religion deviendrait une matière de spéculation, indifférente pour les mœurs & pour le Gouvernement; la Superstition diminueroit, & la tolérance deviendrait, de jour en jour, plus universelle.



Venons à présent à l'article où l'Auteur traite de la Politique. Quelque détour dont il se serve pour ne paroître en-
visager cette matière qu'en général, on s'apperçoit cependant qu'il a toujours la France devant les yeux, & qu'il ne sort pas des limites de ce royaume. Ses discours, ses critiques, tout s'y rapporte, tout y est relatif. Les charges de la Justice ne se vendent qu'en France; aucun état n'a autant de dettes que ce royaume; en aucun lieu on ne crie tant contre les impôts: lisez les remontrances du Parlement contre certains édits bourreaux, & nombre de brochures sur le même sujet; le fond des plaintes qu'il pousse contre le Gouvernement, ne peut s'appliquer à aucun pays de l'Europe qu'à la France: c'est dans ce royaume uniquement que les reve-



nus se perçoivent par des traitans. Les philosophes Anglois ne se plaignent point de leur clergé. Jusqu'ici je n'ai entendu parler ni de philosophe Espagnol, ni Portugais, ni Autrichien; ce ne peut donc être qu'en France où les philosophes se plaignent des prêtres: enfin tout désigne sa patrie; & il lui seroit aussi difficile qu'impossible de nier que ses satyres s'y adressent directement.

Il a cependant des momens où sa colère se calme, & où son esprit plus tranquillisé lui permet de raisonner avec plus de sagesse. Lorsqu'il soutient que le devoir du Prince est de faire le bonheur de ses sujets, tout le monde convient avec lui de cette ancienne vérité. Lorsqu'il assure que l'ignorance ou la paresse des Souverains est préjudiciable à leurs peuples,



on l'assure que chacun en est persuadé. Lorsqu'il ajoute que l'intérêt des monarques est inséparablement lié avec celui de leurs sujets, & que leur gloire consiste à régner sur une nation heureuse; personne ne lui disputera l'évidence de ces propositions. Mais quand, avec un acharnement violent & les traits de la plus âcre satire, il calomnie son Roi & le gouvernement de son pays, on le prend pour un frénétique échappé de ses chaînes, & livré aux transports les plus violents de sa rage.

Quoi, Monsieur le philosophe, protecteur des mœurs & de la vertu, ignorez-vous qu'un bon citoyen doit respecter la forme de gouvernement sous laquelle il vit? ignorez-vous qu'il ne convient point à un particulier d'insulter les Puissances;



qu'il ne faut calomnier ni ses confrères, ni ses Souverains, ni personne; & qu'un auteur qui abandonne sa plume à de tels excès, n'est ni sage ni philosophe?

Rien ne m'attache personnellement au Roi très-Chrétien; j'aurois peut-être autant à me plaindre de lui qu'un autre: mais l'indignation contre les horreurs que l'Auteur a vomies contre lui, & surtout l'amour de la vérité, plus forte que toute autre considération, m'obligent à réfuter des accusations aussi fausses que révoltantes.

Voici ces chefs d'accusation. L'Auteur se plaint que les premières maisons de France sont seules en possession des premières dignités; qu'on ne distingue point le mérite; qu'on honore le Clergé, & qu'on méprise les philosophes;



que l'ambition du Souverain allume, fans cèffe, de nouvelles guerres ruineufes; que des bourreaux mercenaires, (épithète élégante dont il honore les guerriers), jouiffent feuls des récompensés & des diftinctions; que les charges de juftice font vénales, les lois mauvaifes, les impôts exceffifs, les vexations intolérables, & l'éducation des Souverains auffi mal-entendue que blâmable. Voici ma réponfe. L'avantage de l'État demande que le Prince reconnoiffe les fervices importans rendus au Gouvernement; & lorsque fes récompensés s'étendent jufqu'aux defcendans de ceux qui ont bien mérité de la Patrie, c'eft le plus grand encouragement qu'il puiſſe donner aux talens & à la vertu. Produire des familles devenues floriffantes par les belles aétions de leurs ancêtres,



n'est-ce pas exciter le public à bien servir l'État, pour laisser sa postérité comblée de semblables bienfaits? Chez les Romains l'ordre des Patriciens l'emportoit sur celui des Plébéïens, & sur celui des Chevaliers; il n'y a qu'en Turquie où les conditions soient confondues, & les choses n'en vont pas mieux. Dans tous les états de l'Europe la noblesse jouit des mêmes prérogatives. La roture se fraye quelquefois le chemin aux places distinguées, quand le génie, les talens, & les services l'ennoblissent. D'ailleurs, ce préjugé, (si vous voulez le qualifier ainsi), ce préjugé, dis-je, si généralement reçu, empêcheroit même le Roi de France d'envoyer un roturier en mission à de certaines cours étrangères. Ne pas rendre à la naissance ce qui lui est dû, n'est point



l'effet d'une liberté philosophique, mais d'une vanité bourgeoise & ridicule.

Autre plainte de l'Auteur, de ce qu'on ne distingue point en France le mérite personnel. Je soupçonne apparemment que le ministre se trouve en défaut envers lui, & coupable de lui avoir refusé quelque pension, ou de n'avoir pas découvert dans son galeas ce sage précepteur du genre humain, si digne de l'assister, que dis-je? de le diriger dans ses travaux politiques. Vous assurez, Monsieur le philosophe, que les Rois se trompent souvent dans le choix qu'ils font des personnes qu'ils emploient. Rien de plus vrai; les raisons en sont faciles à déduire; ils sont hommes, sujets aux erreurs comme les autres. Ceux qui aspirent aux grands emplois ne se présentent jamais à leurs yeux



yeux que le masque sur le visage. Il arrive sans doute que les Rois se laissent surprendre; les artifices, les ruses, les cabales des courtisans peuvent prévaloir dans de certaines occasions: mais si leur choix n'est pas toujours heureux, ne les en accusez pas seuls. Le vrai mérite, & les hommes à talens supérieurs sont beaucoup plus rares en tout pays, que ne l'imagine un rêveur spéculatif, qui n'a que des idées théoriques d'un monde qu'il n'a jamais connu. Le mérite n'est pas récompensé, c'est une plainte de tout pays: tout présomptueux peut dire, j'ai du génie & des talens, le Gouvernement ne me distingue pas; donc il manque de sagesse, de discernement, & de justice.

Notre philosophe ensuite s'échauffe dans son harnois, en traitant un sujet



qui l'intéresse plus directement. Il paroît excessivement irrité de ce qu'on préfère, dans sa patrie, les apôtres du mensonge à ceux de la vérité. On le prie de faire quelques légères réflexions, peut-être indignes de l'impétuosité de son génie, mais toutefois capables d'appaîser sa colère. Qu'il se rappelle que le Clergé forme un corps considérable dans l'État, & que les philosophes sont des particuliers isolés. Qu'il se souvienne de ce qu'il a dit lui-même, que ce Clergé puissant, par l'autorité qu'il a su prendre sur le peuple, s'étant rendu redoutable au Souverain, doit être ménagé à raison de son pouvoir. Il faut donc bien, par la nature des choses, que ce Clergé jouisse de prérogatives & de distinctions plus marquées qu'on n'en accorde communé-



ment à ceux qui par état ont renoncé à toute ambition, & qui au-dessus des vanités humaines méprisent ce que le vulgaire désire avec tant d'empressement. Notre philosophe ignore-t-il que c'est le peuple superstitieux qui enchaîne le monarque jusque sur le trône ? C'est le peuple qui le contraint à ménager ces prêtres récalcitrans & factieux, ce Clergé qui veut établir *statum in statu*, & qui est encore capable de reproduire des scènes aussi tragiques que celles qui terminèrent les jours de Henri III, & du bon roi Henri IV. Le Prince ne peut toucher au culte établi qu'avec dextérité & délicatesse. S'il en veut à l'édifice de la Superstition, il faut qu'il y aille à la sappe ; mais il risqueroit trop s'il entreprenoit de l'abattre ouvertement. Lorsqu'il



arrive par hazard que des philosophes écrivent sur le Gouvernement sans connoissance & sans circonspection, les politiques les prennent en pitié, & les renvoient aux premiers élémens de leur science. Il faut se défier des spéculations théoriques, elles ne soutiennent pas le creuset de l'expérience. La science du Gouvernement est une science à part; pour en parler congrûment, il faut en avoir fait une longue étude. Ou l'on s'égare, ou l'on propose des remèdes pires que le mal dont on se plaint; & il peut arriver qu'avec beaucoup d'esprit on ne dise que des sottises.

Voici une autre déclamation contre l'ambition des princes. Notre auteur est hors de lui-même, il ne ménage plus les termes: il accuse les Souverains d'être les bouchers



de leurs peuples, & de les envoyer égorger à la guerre pour divertir leur ennui. Sans doute qu'il s'est fait des guerres injustes, qu'il y a eu du sang répandu qu'on auroit dû & qu'on auroit pu ménager. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plusieurs cas où les guerres sont nécessaires, inévitables, & justes. Un prince doit défendre ses alliés, quand ils sont attaqués. Sa propre conservation l'oblige à maintenir, par les armes, l'équilibre du pouvoir entre les Puissances de l'Europe. Son devoir est de défendre ses sujets contre les invasions des ennemis: il est très-authorized à soutenir ses droits, des successions qu'on lui dispute, ou autres choses pareilles, en repoussant l'injustice qu'on lui fait par la force. Quel arbitre ont les Souverains? Qui sera leur juge? Comme donc



ils ne peuvent plaider leur cause devant aucun tribunal assez puissant pour prononcer leur sentence, & la mettre en exécution; ils rentrent dans les droits de la nature, & c'est à la force d'en décider. Crier contre de telles guerres, injurier les Souverains qui les font, c'est marquer plus de haine pour les Rois que de commisération & d'humanité pour les peuples qui en souffrent indirectement. Notre philosophe approuveroit-il un Souverain qui par pusillanimité se laisseroit dépouiller de ses états, qui sacrifieroit l'honneur, l'intérêt, & la gloire de sa nation au caprice de ses voisins, & qui par d'inutiles efforts pour conserver la paix se perdrait, lui, son état, & ses peuples? Marc-Aurèle, Trajan, Julien furent continuellement en guerre; cependant les philoso-



phes les louent ; pourquoi blâment-ils donc les Souverains modernes de fuivre en cela leur exemple ?

Non content d'insulter à toutes les têtes couronnées de l'Europe, notre philosophe s'amuse, en passant, à repandre du ridicule sur les ouvrages de Hugo-Grotius. J'oserois croire qu'il n'en sera pas cru sur sa parole, & que le *Droit de la guerre & de la paix* ira plus loin à la postérité que *l'Essai sur les préjugés*.

Apprenez, ennemi des Rois, apprenez Brutus moderne, que les Rois ne sont pas les seuls qui font la guerre ; les Républiques en ont faites de tout temps. Ignorez-vous que celle des Grecs, dans des dissensions continuelles, fut sans cesse en proie aux guerres civiles ? Ses annales contiennent une suite continuelle de com-



bats, contre les Macédoniens, les Perses, les Carthaginois, & les Romains, jusqu'au temps que la ligue des Étoliens accéléra sa ruine entière. Ignorez - vous qu'aucune monarchie n'a été plus guerrière que la république Romaine? Pour vous faire une récapitulation de tous ses faits d'armes, je ferois obligé de vous copier son histoire d'un bout à l'autre. Passons aux républiques modernes. Celle des Vénitiens a combattu contre celle de Gènes, contre les Turcs, contre le Pape, contre les Empereurs, & contre votre Louis XII. Les Suisses ont soutenu des guerres contre la Maison d'Autriche, & contre Charles le hardi, Duc de Bourgogne: & pour me servir de vos nobles expressions, plus bouchers que les Rois, ne vendent - ils pas leurs citoyens au service



des princes qui se battent ? L'Angleterre, autre république, je ne vous en dis rien ; vous savez par expérience si cette puissance fait la guerre, & comme elle la fait. Les Hollandois, depuis la fondation de leur république, se sont mêlés de tous les troubles de l'Europe. La Suède a fait autant de guerres dans un temps donné, étant république, qu'elle n'en a entreprises étant monarchie. Quant à la Pologne, je vous demande ce qui s'y passe à présent, ce qui s'y est passé dans ce siècle, & si vous croyez qu'elle a joui d'une paix perpétuelle. Tous les gouvernemens de l'Europe, & de tout l'univers, (j'en excepte les Quackers), sont donc, selon vos principes, des gouvernemens tyranniques & barbares : pourquoi donc accuser les monarchies seules de ce qu'el-



les ont de commun avec les républiques?

Vous déclamez contre la guerre: elle est funeste en elle-même; mais c'est un mal comme ces autres fléaux du Ciel qu'il faut supposer nécessaires dans l'arrangement de cet univers, parce qu'ils arrivent périodiquement, & qu'aucun siècle n'a pu se vanter jusqu'à présent d'en avoir été exempt. Si vous voulez établir une paix perpétuelle, transportez - vous dans un monde idéal, où le tien & le mien soient inconnus, où les Princes, leurs ministres, & leurs sujets soient tous sans passions, & où la raison soit généralement suivie; ou bien associez-vous aux projets de défunt l'Abbé de St. Pierre; ou si cela vous répugne, parce qu'il a été prêtre, laissez aller les choses leur train; car dans ce



monde-ci il faut vous attendre qu'il y aura des guerres, comme il y en a tous-jours eu, depuis que les actions des hommes nous ont été transmises & connues.

Voyons à présent si vos exagérations vagues contre le gouvernement François ont quelque fondement. Vous accusez Louis XV, en le désignant & sans le nommer, qu'il n'a entrepris que des guerres injustes. Ne pensez pas qu'il suffise d'avancer de tels faits avec autant d'effronterie que d'impudence, il faut les prouver; ou, tout philosophe que vous voulez paroître, vous passerez pour un insigne calomniateur. Examinons donc les pièces du procès, & jugeons si les raisons qui ont déterminé Louis XV aux guerres qu'il a entreprises, ont été mauvaises ou valables. La première qui se présente est



celle de 1733. Son beau-père est élu Roi de Pologne. L'Empereur Charles VI, ligué avec la Russie, s'oppose à cette élection. Le Roi de France, ne pouvant atteindre à la Russie, attaque Charles VI, pour soutenir les droits de son beau-père deux fois élevé sur le même trône; & ne pouvant prévaloir en Pologne, il procure en dédommagement la Lorraine au Roi Stanislas. Condamnera-t-on un beau-fils qui assiste son beau-père, un Roi qui soutient les droits d'une nation libre dans ses élections, un prince qui empêche des Puissances de s'arroger le droit de donner des royaumes? A moins que d'être transporté d'une animosité & d'une haine implacable, il est impossible de blâmer jusqu'ici la conduite de ce prince. La seconde guerre commença en 1741; elle se



fit pour la succession de la Maison d'Autriche, dont l'Empereur Charles VI, dernier mâle de cette Maison, venoit de mourir. Il est certain que cette fameuse pragmatique Sanction sur laquelle Charles VI fondeoit ses espérances, ne pouvoit déroger aux droits des maisons de Bavière & de Saxe à la succession, ni porter le moindre préjudice aux prétentions que la Maison de Brandebourg formoit sur quelques Duchés de la Silésie. Il étoit très-vraisemblable, au commencement de cette guerre, qu'une armée Françoisse, envoyée alors en Allemagne, rendroit Louis XV l'arbitre de ces princes qui étoient en litige, & les obligeroit, selon sa volonté, de s'accommoder à l'amiable pour cette succession. Il est sûr qu'après le rôle que la France avoit joué à la paix de Vest-



phalie, elle ne pouvoit en jouer ni de plus beau ni de plus grand que celui-là. Mais, parce que la mauvaise fortune, & toute sorte d'événemens concoururent à déranger ces desseins, faut-il condamner Louis XV, parcequ'une partie de cette guerre fut malheureuse? Un philosophe doit-il juger d'un projet par l'événement? Mais il est plus facile de dire des injures à tout hazard, que d'examiner & de réfléchir à ce qu'on veut dire. Quoi, cet homme qui se donne, au commencement de son ouvrage, pour un zéléteur de la vérité, n'est qu'un vil exagérateur, qui associe le mensonge à sa méchanceté pour insulter les Souverains. J'en viens à la guerre de 1756. Il faut que cet auteur des *Préjugés* ait bien des préjugés lui-même, & beaucoup d'aigreur contre sa



patrie, s'il ne convient pas de bonne foi, que ce fut alors l'Angleterre qui força la France à prendre les armes. Reconnoîtrai-je ce tyran sanguinaire & barbare que vous nous peignez avec de si sombres couleurs, dans le pacifique Louis XV, qui usa d'une patience & d'une modération angélique, avant de se déclarer contre l'Angleterre? Que peut-on lui reprocher? Pretend-on qu'il ne devoit pas se défendre? Mon ami, ou tu es un ignorant, ou tu as le cerveau brûlé, ou tu es un insigne calomniateur, choisis; mais pour philosophe, tu ne l'es pas.

(*) En voilà pour les Souverains.
Qu'on ne s'imagine pas que l'Auteur

(*) Ce morceau a été fourni par un militaire, indigné du silence de ses confrères, pour que les philosophes ne prissent pas leur silence pour un consentement tacite aux sottises qu'ils se sont mis en goût de leur dire depuis un certain temps.



ménage d'avantage les autres conditions ;
chacune est en butte à ses sarcasmes.
Mais avec quel mépris insultant , avec
quelle indignité ne traite-t-il pas les
gens de guerre ? A l'entendre , il semble
que ce ne soient que les plus vils excré-
mens de la Société. Mais en vain son
orgueil philosophique tente-t-il d'abaîs-
ser leur mérite ; la nécessité de se défen-
dre en fera toujours sentir le prix. Mais
souffrirons-nous qu'un cerveau brûlé insulte
au plus noble emploi de la Société , ce-
lui de défendre ses concitoyens ? O Sci-
pion , toi qui sauvas Rome des mains
d'Annibal , & qui domptas Carthage !
Gustave , grand Gustave , le protecteur de
la liberté Germanique ! Turenne , le bou-
clier & l'épée de ta patrie ! Marlborough ,
dont le bras soutint l'Europe en équilibre !
Eugène ,



Eugène, l'appui, la force, & la gloire de l'Autriche! Maurice, le dernier héros de la France! Dégagez-vous, ombres magnanimes, des prisons de la mort, & des liens du tombeau. Avec quel étonnement n'entendrez-vous pas, comme en ce siècle de paradoxes on insulte à vos travaux, & à ces actions qui vous ont valu à juste titre l'immortalité. Reconnoîtrez-vous vos successeurs aux épithètes élégantes de bourreaux mercenaires, par lesquelles des Sophistes les désignent? Que direz-vous en entendant un Cynique, plus impudent que Diogène, aboyer du fond de son tonneau contre vos réputations brillantes, dont la splendeur l'offusque? Mais que peuvent ses cris impuissans contre vos noms environnés des rayons de la Gloire, & contre les justes



acclamations de tous les âges, dont vous recueillez encore le tribut? Vous, qui marchez sur les pas de ces vrais héros, continuez à imiter leurs vertus, & méprisez les vaines clameurs d'un sophiste insensé, qui se disant l'apôtre de la Vérité, ne débite que des menfonges, des calomnies, & des injures.

Indigne déclamateur, faut-il t'apprendre que les arts ne se cultivent en paix qu'à l'abri des armes? N'as tu pas vu, durant les guerres qui se sont faites de ton temps, que tandis que le soldat intrépide veille sur les frontières, le cultivateur s'attend à recueillir le fruit de ses travaux par d'abondantes moissons? Ignore-tu que tandis que le guerrier s'expose, sur terre & sur mer, à la mort qu'il donne ou qu'il reçoit, le commerçant,



fans être distrait de ses soins, continue à rendre son négoce florissant ? Es-tu assez stupide pour n'avoir pas remarqué que tandis que ces généraux & ces officiers que ta plume traite si indignement, bravoient les rigueurs de la saison, & s'exposoient aux plus dures fatigues, tu méditois tranquillement dans ton taudis les rhapsodies, les balivernes, les impertinences, les sottises que tu nous dé bites ? Quoi, fera-t-il dit que tu embrouilleras toutes les idées ? & par des sophismes grossiers prétendras-tu de rendre équivoques les prudentes mesures qu'emploient des gouvernemens sages & prévoyans ? Faudra-t-il prouver en notre siècle que fans de vaillans soldats, qui défendent les royaumes, ils deviendroient la proie du premier occupant ? Oui, Monsieur le soi-



disant philosophe, la France entretient de grandes armées. Aussi n'est elle plus exposée à ces temps de confusion & de trouble où elle se déchiroit par des guerres civiles, plus pernicieuses & plus cruelles que les guerres étrangères. Il paroît que vous regrettez ces temps où de puissans vassaux, ligués ensemble, pouvoient résister au Souverain, qui n'avoit pas des forces suffisantes à leur opposer. Non, vous n'êtes point l'auteur de l'*Essai sur les Préjugés*; ce livre ne peut avoir été écrit que par quelque chef de parti de la Ligue ressuscité, qui respirant encore l'esprit de faction & de trouble, veut exciter le peuple à la rebellion contre l'autorité légitime du Souverain. Mais que n'auriez-vous pas dit, si dans le cours de la dernière guerre il fût arrivé



que les Anglois eussent pénétré jusques aux portes de Paris? Avec quelle impétuosité ne vous seriez-vous pas déchaîné contre le Gouvernement qui auroit si mal pourvu à la sûreté du Royaume & de la capitale? & vous auriez eu raison. Pourquoi donc, homme inconséquent & ivre de tes rêveries, tâches-tu de flétrir & d'avilir ces vraies colonnes de l'État, ce Militaire respectable aux yeux d'un peuple qui lui doit la plus grande reconnoissance? Quoi, ces défenseurs intrépides qui s'immolent, les victimes de la Patrie, tu leur envies les honneurs & les distinctions dont ils jouissent à si juste titre! Ils les ont payées de leur sang, & c'est au risque de leur repos, de leur santé, & de leur vie, qu'ils les ont obtenues. O l'indigne mortel, qui veut



avilir le mérite, qui veut lui enlever les récompenses qui lui sont dues, la gloire qui l'accompagne, & étouffer les sentimens de reconnoissance que lui doit le public !

Ne pensez pas que les militaires soient les seuls qui aient à se plaindre de notre auteur. Il ne se trouve aucune condition dans le Royaume à l'abri de ses traits. Il nous apprend que les places de la Justice sont vénales en France. Il y a longtemps qu'on le fait. Pour connoître la source de cet abus, il faut remonter, si je ne me trompe, aux temps où le Roi Jean fut prisonnier des Anglois, ou, pour plus de sûreté, à la prison de François I. La France se trouvoit engagée, par honneur, à délivrer son Roi des mains de Charles-Quint, qui ne vouloit lui rendre



la liberté que conditionnellement. Le trésor étant épuisé, & ne pouvant trouver une somme aussi considérable qu'on l'exigeoit pour la rançon du Roi, on eut recours au funeste expédient de mettre en vente les charges de judicature, pour en racheter la liberté de ce prince. Des guerres presque continuelles, qui suivirent après la délivrance de François I, les troubles intestins & les guerres civiles qui s'allumèrent sous ses descendans, empêchèrent les monarques d'acquitter cette dette, dont ils payent encore actuellement la finance. Le malheur de la France a voulu que jusqu'en nos jours Louis XV ne s'est pas trouvé dans une situation plus favorable que ses ancêtres; ce qui l'a empêché de restituer aux propriétaires les avances considérables qu'ils avoient faites



dans ces temps calamiteux. Faut-il donc s'en prendre à Louis XV, si cet ancien abus n'a pas encore pu être aboli? Sans doute que le droit de décider de la fortune des particuliers ne devoit pas s'acquiescer par de l'argent; mais qu'on en accuse les auteurs, qui seuls en sont coupables, & non pas un Roi qui en est innocent. Quoique ces abus subsistent, l'Auteur sera néanmoins obligé d'avouer qu'on ne peut, avec vérité, charger le Parlement de Paris de prévarication, & que la vénalité des charges n'a point influé sur son équité. Que l'Auteur se plaigne, à la bonne-heure, d'un nombre confus de lois, variant de province en province, qui dans un royaume comme la France devoient être simples & uniformes. Louis XIV voulut entreprendre la réforme des lois; mais



toutes sortes d'obstacles l'empêchèrent de perfectionner son ouvrage. Que notre auteur sache donc, s'il l'ignore, & comprenne, s'il le peut, les peines infinies, & les obstacles renaissans que rencontrent ceux qui veulent toucher aux usages consacrés par la coûtume. Il faut descendre dans des détails infinis pour s'éclaircir de la liaison intime de différentes choses que la succession du temps a formées, & auxquelles on ne peut toucher sans tomber dans des inconvéniens pires que le mal qu'on veut guérir; c'est le cas où l'on peut dire que la critique est aisée, mais l'art difficile.

Approchez à présent, Monsieur le Controlleur général des finances, & vous Messieurs les financiers, voici votre tour. L'Auteur, de mauvaise humeur, s'empporte contre les impôts, con-



tre les perceptions des deniers publics, contre les charges que porte le peuple, & dont il prétend qu'il est foulé, contre les traitans, contre ceux qui administrent ces revenus, qu'il accuse généralement de malversations, de concussions, & de rapines. Cela est très-bien s'il prouve le fait. Mais comme, en le lisant, je me suis mis en garde contre ses exagérations perpétuelles, je le soupçonne d'outrer infiniment les choses, dans l'intention de rendre le Gouvernement odieux. Cette épithète de tyran barbare, idée inséparable dans son esprit de celle de la Royauté, & qu'il applique, quand il peut, indirectement à son Souverain, me rend ses déclamations suspectes de mauvaise foi. Voyons à présent s'il connoît les choses dont il parle, & s'il s'est donné la peine



d'examiner l'état de la question. D'où sont venues ces dettes immenses dont la France est chargée? quelles causes les ont produites? Il est connu qu'une grande partie datent encore du règne de Louis XIV, contractées pendant la guerre de succession, la plus juste de toutes celles que ce monarque avoit entreprises. Depuis, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, se flatta de les acquitter au moyen du système que Law lui proposa; mais en outrant ce système, il bouleversa le Royaume, & les dettes ne furent acquittées qu'en partie, mais non pas entièrement éteintes. Après la mort du Régent, & sous la sage administration du Cardinal de Fleuri, le temps consolida quelques anciennes plaies du Royaume; mais les guerres qui s'allumèrent depuis,



obligèrent Louis XV d'en contracter de nouvelles. La bonne foi, le soutien du crédit public veulent que ces dettes s'acquittent, ou qu'au moins le Gouvernement en paye exactement le dividende. Les revenus ordinaires de l'État étant couchés sur le tableau des dépenses courantes, d'où le Roi prendroit-il les sommes nécessaires pour payer le dividende, & pour amortir ces dettes, s'il ne les recevoit de ses peuples? Et comme un long usage de ce pays a introduit que les perceptions de certaines fermes, & de nouveaux impôts, passassent par les mains des traitans, le Roi se trouve, en quelque façon, nécessité de se servir de leur ministère. On ne nie point que dans la finance ce nombre de commis, & d'employés, peut-être trop multiplié, ne com-



mette des concussions, des brigandages, & que le peuple n'ait pas quelquefois raison de se plaindre de la dureté de leurs exactions; mais le moyen de l'empêcher dans un royaume aussi vaste que la France? Plus une monarchie est grande, plus il y régnera d'abus; quand même on proportionneroit le nombre des surveillans à celui des exacteurs, ces commis, par des ruses & des artifices nouveaux, parviendroient encore à tromper les yeux attentifs de ceux qui doivent les éclairer. Si les intentions de l'Auteur avoient été pures, s'il avoit bien connu la cause des dépenses ruineuses à l'État, il auroit averti modestement de mettre plus d'économie dans les dépenses des guerres, d'abolir ces entrepreneurs qui s'enrichissent de gains illicites, tandis que l'État s'ap-



pauvrit, d'avoir l'œil à ce que des contracts pour des livraisons ne soient pas portés, comme il est arrivé, au double de leur valeur: enfin il auroit pu insinuer qu'en retranchant tout le superflu des pensions & des dépenses de la Cour, ce seroit un moyen d'alléger le fardeau des impôts digne de l'attention d'un bon prince. S'il avoit pris un ton modeste, ses avis auroient pu faire impression; mais les injures irritent, & ne persuadent personne. Qu'il propose donc des expédiens, s'il en fait, d'acquitter les dettes, sans blesser la foi publique, & sans fouler les sujets; & je lui réponds qu'aussitôt il sera nommé Contrôleur général des finances.

Un vrai philosophe auroit examiné impartialement si ces armées nombreuses,



entretenuës pendant la paix, si ces guerres si coûteuses, comme elles le sont aujourd'hui, sont plus ou moins avantageuses que l'usage ancien d'armer à la hâte des paysans, quand un voisin paroissoit à craindre, d'entretenir cette milice par la rapine & par le brigandage, sans lui assigner de paye régulière, & de la licencier à la paix. L'unique avantage qu'avoient les anciens, consistoit en ce que le militaire ne leur coûtoit rien en temps de paix: mais quand le tocsin sonnoit, tout citoyen devenoit soldat; au lieu qu'à présent, les conditions étant séparées, le cultivateur, le manufacturier continuent chacun leurs ouvrages sans interruption, pendant que la partie des citoyens destinée à défendre les autres s'acquitte de son emploi. Si nos grandes armées, entre-



tenues dans leurs expéditions aux frais de l'État, sont coûteuses, il en résulte au moins l'avantage que les guerres ne peuvent durer que huit ou dix années au plus, & qu'ensuite l'épuisement des ressources oblige les Souverains à se montrer, dans de certains cas, plus pacifiques qu'ils ne le feroient par inclination. Il résulte donc de nos usages modernes, que nos guerres sont plus courtes que celles des anciens, moins ruineuses aux provinces qui leur servent de théâtre, & que nous devons aux grandes dépenses qu'elles entraînent, les paix passagères dont nous jouissons, & que l'épuisement des Puissances rendra probablement plus longues.

Je passe plus outre. Notre ennemi des Rois assure que les Souverains
ne



ne tiennent point leur puissance d'autorité divine. Nous ne le chicanerons point sur cet article ; il lui arrive si rarement d'avoir raison que ce seroit marquer de l'humeur de le contredire, quand les probabilités sont pour lui. En effet les Capets usurpèrent l'Empire, les Carlovingiens s'en emparèrent par adresse & par artifice, les Valois & les Bourbons eurent la couronne par droit de succession. Nous lui sacrifions encore les titres d'images de la Divinité, de représentans de la Divinité, qu'on leur attribue si improprement. Les Rois sont hommes comme les autres, ils ne jouissent point du privilège exclusif d'être parfaits dans un monde où rien ne l'est : ils apportent leur timidité ou leur résolution, leur



activité ou leur paresse, leurs vices ou leurs vertus sur le trône où les place le hazard de leur naissance; & dans un royaume héréditaire il faut de nécessité que des princes de tout caractère se succèdent. Il y a de l'injustice à prétendre que les princes soient sans défauts, quand on ne l'est pas soi-même. Quel art y a-t-il à dire, un tel est fainéant, avare, prodigue ou débauché? Pas plus qu'à lire, en se promenant dans une ville, les enseignes des maisons. Un philosophe, qui doit savoir que la nature des choses ne change jamais, ne s'amusera pas à reprocher à un chêne de ne point porter des pommes, à un âne de ne point avoir les ailes d'un aigle, à un éturgeon de ne point avoir les cornes d'un taureau; il



n'exagérera point des maux réels, mais difficiles à remédier: il n'ira pas crier, tout est mal, sans dire comment tout pourroit être bien; sa voix ne servira point de trompette à la sédition, de signe de ralliement aux mécontents, de prétexte à la rebellion: il respectera les usages établis & autorisés par la Nation, le Gouvernement, ceux qui le composent, & ceux qui en dépendent. C'est ainsi que pensoit le pacifique Du-Marfais, auquel on fait composer un libelle deux ans après qu'il est mort & enterré, mais dont le véritable auteur ne peut être qu'un écolier aussi novice dans le monde qu'étourdi. Mais que me reste-t-il encore à dire? Quoi, dans un pays où l'auteur de Télémaque éleva le successeur du

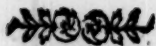


trône , on se récrie contre l'éducation des princes! Si l'écolier répond qu'il n'y a plus de Fénelons en France, il doit s'en prendre à la stérilité du siècle, & non pas à ceux qui dirigent l'éducation des princes.

Voici en substance mes remarques générales sur *l'Essai des Préjugés*. Le style m'en a paru ennuyeux, parce que c'est toujours une déclamation monotone, où les mêmes idées répétées se représentent trop souvent sous la même forme. Parmi ce chaos j'ai cependant trouvé quelques morceaux de détail supérieurs. Au reste, pour faire de cet ouvrage un livre utile, il faudroit en rayer les répétitions, les *concetti*, les faux raisonnemens, les ignorances, & les injures; ce qui le ré-



duiroit au quart de son volume. Qu'ai-je donc appris par cette lecture? quelle vérité l'Auteur m'a-t-il enseignée? Que tous les Ecclésiastiques sont des monstres à lapider; que le Roi de France est un tyran barbare, ses ministres d'archi-coquins, ses courtisans des fripons lâches & rampans au pied du trône; les grands du royaume des ignorans pétris d'arrogance; (ah, qu'il en excepte au moins le Duc de Nivernois!) que les maréchaux & les officiers François sont des bourreaux mercenaires, les juges d'infames prévaricateurs, les financiers des Cartouche & des Mandarin, les historiens des corrupteurs de princes, les poètes des empoisonneurs publics; & qu'il n'y a de sage, de louable, de digne d'estime



dans tout le Royaume que l'Auteur & ses amis, qui se sont revêtus du titre de philosophes.

Je regrette le temps que j'ai perdu à lire cet ouvrage, & celui que je perds encore à vous en faire le récenfement.

A Londres ce 2 Avril 1770.

